

Il faut mettre cela en regard de la hausse des recettes provenant de la taxation indirecte. Nous savons tous que le prix de l'énergie a doublé. Nous savons que le prix de l'essence et du fuel domestique augmentera de 50c. le gallon très bientôt. Il ne faut pas oublier les taxes qui découleront de la modification de la taxe de vente fédérale dans certains autres secteurs de notre économie. Ces taxes ne sont pas faciles à cerner. Elles n'en sont pas moins réelles et elles annuleront l'effet de la réduction d'impôt que le ministre des Finances dit avoir consentie au nom de l'équité.

Ensuite, le budget prône les restrictions. Pour tout le monde, sauf pour le ministre, ce que nous appelons restrictions n'a rien à voir avec ce que l'on trouve dans le budget. Les restrictions doivent d'abord se manifester dans les recettes et les dépenses du gouvernement. Les recettes fiscales supplémentaires que le gouvernement touchera grâce au dernier budget sont de l'ordre de 31 p. 100 en un an et de 43 p. 100 en deux ans. Cette augmentation des impôts doit compenser des dépenses gouvernementales accrues de 22 p. 100. Et cela, à un moment où le gouvernement dit qu'il devrait ralentir son taux de croissance à un rythme inférieur au taux d'inflation. Il y a déjà un bon moment que le ministre des Finances et le gouvernement s'y engagent par écrit. C'est quelque chose que le gouvernement s'efforce de faire, à l'entendre. Le gouvernement dit suivre une politique de restriction, mais il augmente énormément ses dépenses et les impôts.

Troisièmement, le budget doit favoriser le renouveau économique. Il n'y a tout bonnement aucun espoir de renouveau économique non seulement à cause des autres mesures fiscales annoncées dans le budget, mais surtout faute de planification. On n'a probablement aucune idée de la façon dont il faut s'y prendre pour favoriser le renouveau économique au Canada. Si l'on en avait une idée, il en aurait été question depuis longtemps. Nous n'avons pas eu de plan depuis 13 ans, voire davantage, peut-être même depuis la guerre. Le gouvernement aurait dû élaborer un vaste programme de développement économique axé sur la recherche par tous les moyens dont il dispose, notamment par voie de réglementation, par le biais de stimulants, et ainsi de suite. Ces éléments auraient stimulé l'économie et nous aurions pu voir quelles compétences il faut promouvoir pour pouvoir profiter pleinement des possibilités offertes par nos ressources.

Ce budget aura un double résultat, ce qui a été confirmé et réaffirmé par un certain nombre de particuliers et de groupes qui ont eu l'occasion d'étudier certaines mesures budgétaires dans le menu détail. Ce budget fait augmenter les recettes du gouvernement tout en modifiant le régime fiscal.

Nous pourrions discuter longuement de la façon dont nous changeons le régime fiscal, surtout au moment où nous sommes aux prises avec une récession économique. Il est important de se rappeler que, lorsqu'il a été question de réforme fiscale en 1977, on a dit carrément qu'il fallait publier un Livre blanc pour amorcer la discussion, et les députés libéraux ainsi que le gouvernement ont ouvertement appuyé cette proposition. Un Livre blanc fournirait au public l'occasion d'étudier les changements fiscaux et de les commenter; le monde des affaires a reconnu l'à-propos de cette suggestion et il a réagi très vivement, avec raison, à mon avis. C'est important parce que tout changement au régime fiscal aura des répercussions sur l'économie.

Prêts aux petites entreprises—Loi

Je ne parlerai plus d'accroître les revenus parce que je ne pense pas avoir assez de temps pour le faire. Cependant, nous savons tous que le gouvernement veut récupérer 47 milliards de dollars en éliminant ce qu'on appelle des échappatoires, des échappatoires que, dans certains cas, on a déjà décrites comme étant des mesures d'encouragement. Voilà la somme qui, d'après le gouvernement, lui échappe. A mon sens, si cette somme était disponible, je préférerais la voir entre les mains des Canadiens plutôt que dans celles du gouvernement. De toute façon, quand on connaît le gouvernement, on sait que les 47 milliards de dollars disparaîtraient sans laisser la moindre trace.

● (1730)

Je voudrais à présent traiter des mesures budgétaires qui intéressent plus particulièrement la petite entreprise. Entre autres mesures, il y a les déductions pour amortissement qu'on a changées du tout au tout. Il s'agit là d'un mécanisme que connaissaient bien les hommes d'affaires canadiens et auquel ils avaient fréquemment recours pour lancer une entreprise ou en étendre l'activité, et offrir de nouvelles possibilités d'emplois. Un de ces hommes d'affaires a déclaré que les changements apportés aux déductions pour amortissement auraient suffi à paralyser la construction de l'usine Stelco à Nanticoke. Ces changements auront des répercussions considérables sur l'expansion de l'entreprise au Canada et il y aurait lieu de les réexaminer avant de les adopter tels quels, car ils pourraient priver les Canadiens d'excellentes possibilités commerciales.

Une autre mesure qu'on a modifiée dans le budget est la taxe fédérale qu'on n'exige plus, désormais, au niveau du manufacturier, mais plutôt au niveau du grossiste. Ce rajustement aura certains effets, et notamment celui d'augmenter de 50 p. 100 les revenus du gouvernement fédéral. La moitié des 5 milliards de dollars déjà perçus au moyen de cette mesure fiscale, c'est une somme considérable dont on prive l'économie. Ce changement particulier aura pour autre résultat le suivant: le grossiste agit désormais à titre de percepteur d'impôt pour le compte du gouvernement, ce qui en soit nécessite de la pape-rasserie supplémentaire. Cette nouvelle mesure aura des effets néfastes non seulement en alimentant l'inflation, mais également en aggravant les problèmes qu'éprouvent en ce moment les petits entrepreneurs du Canada.

Beaucoup de députés ont parlé des mesures relatives à l'impôt sur les gains en capital, et nous espérons que celles-ci seront modifiées. Ces mesures font obstacle au transfert éventuel de la propriété des petites entreprises. Il est injuste que cette disposition oblige le petit entrepreneur, ou l'agriculteur, à payer l'intégralité de l'impôt exigible sur les revenus que lui procure la vente ou le transfert de sa propriété, en dépit du fait que la seule possibilité pour lui de vendre ou de transférer cette propriété est de partiellement financer la transaction en consentant lui-même le prêt hypothécaire. Il sera très difficile de transférer la propriété des petites entreprises dans ces conditions et c'est pourquoi il faut absolument modifier ces mesures.

Il faudrait également discuter de la question des intérêts que rapportent les investissements. Je voudrais faire part aux députés de certaines observations de la Chambre de commerce de Toronto, qui décrivent avec probablement le plus d'à propos les effets de cette mesure. Mais auparavant, je tiens à signaler une autre caractéristique du budget: il modifie les règles du jeu au beau milieu de la partie. Beaucoup de gens qui avaient fait